



# TITRE PROFESSIONNEL FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES PROMO 26

## ACTIVITÉS VISÉES

Le formateur professionnel d'adultes analyse des demandes formelles et informelles de formation pour identifier les compétences et les savoirs à acquérir par les apprenants et pour rédiger la progression pédagogique de la formation à animer. Pour préparer son animation, il formalise les étapes clés et les modalités sous la forme d'un scénario pédagogique et d'accompagnement. Il choisit, adapte ou crée les activités et sélectionne ou conçoit des ressources adaptées. Le formateur anime la formation selon différentes modalités (présentiel, distance, alternance...).

Il s'appuie sur les pédagogies actives et adopte une posture de facilitation des apprentissages. Il prend en compte l'hétérogénéité du groupe pour adapter la formation aux besoins des apprenants et à leur progression. En amont, pendant et à la fin de la formation, il évalue les acquis des apprenants pour mesurer leur progression et valider l'acquisition de savoirs ou de compétences relatifs à un référentiel. En cas de besoin, il met en place des démarches de remédiation aux difficultés individuelles d'apprentissage.

Tout au long de la formation, le formateur professionnel d'adultes accompagne les apprenants afin de sécuriser leurs parcours de formation. A partir d'un scénario d'accompagnement, il met en œuvre les différentes étapes de l'accompagnement. Il mobilise les acteurs relais au sein ou à l'extérieur de son organisation, en réponse aux besoins des apprenants. Il accueille et positionne les apprenants afin d'individualiser leurs parcours.

Il assure un suivi individualisé et collectif et propose d'éventuels ajustements de parcours. Lorsqu'il accompagne les apprenants à distance, le formateur met en place des actions de tutorat spécifiques à la formation à distance. L'accompagnement permet également de contribuer au développement professionnel des apprenants en favorisant des compétences et des comportements adaptés à leurs projets professionnels. Dans ses activités, le formateur professionnel d'adultes veille en permanence à la qualité de ses activités. Il se conforme au cadre contractuel de la formation, à la réglementation en vigueur dans sa spécialité et dans le secteur de la formation. Il connaît les enjeux de RSE (Responsabilité sociale des entreprises) de son organisation et sensibilise les apprenants dans leur propre activité. Il participe au système de qualité et de conformité en assurant la traçabilité de la formation. Il s'adapte aux évolutions de son environnement et maintient son niveau d'expertise et de performance grâce à une démarche de veille permanente et à l'analyse régulière de ses pratiques d'animation, d'accompagnement et de communication.

Le formateur professionnel d'adultes est autonome dans la préparation, l'animation de la formation et l'accompagnement des apprenants, et veille à la qualité de ses activités. Il exerce sous la responsabilité d'un coordinateur pédagogique ou d'un responsable de formation s'il est salarié. Il trace et rend compte de son activité dans le cadre du système de qualité et de conformité.

Le formateur professionnel d'adultes est fréquemment en relation avec les apprenants. Au sein de son organisation, il travaille en équipe avec d'autres formateurs, collabore avec le service administratif et rend compte à son supérieur hiérarchique. A l'extérieur de son organisation, il entretient des relations avec l'environnement professionnel et institutionnel local. Le formateur professionnel d'adultes intervient dans les locaux des organismes de formation, dans les locaux des clients, dans des tiers-lieux ou à distance. Il s'appuie sur les outils bureautiques et numériques pour concevoir, animer les formations et accompagner les apprenants. Les conditions d'exercice, très diversifiées, dépendent étroitement des employeurs et du domaine de spécialité du formateur. Le formateur peut être salarié ou travailleur indépendant.

Ce titre professionnel a été enregistré au RNCP (Répertoire National de Certification Professionnelle) suite à la décision de la Commission de la certification professionnelle sous le numéro **RNCP37275**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37275/>

Date de début des parcours certifiants : 29-04-2023 / Date d'échéance de l'enregistrement : 29-04-2028

Cette formation est conforme à l'**Arrêté du 7 décembre 2022 relatif au titre professionnel de formateur professionnel d'adultes**

Notre organisme de formation est habilité par le Ministère du Travail du plein emploi et de l'insertion à dispenser cette formation en date du 23 mai 2025 jusqu'au 28 avril 2028

## PUBLIC

- Tout public
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Travailleur indépendant

## PRÉREQUIS

Cette formation est accessible aux personnes justifiant :

- D'un diplôme (ou d'une certification) minimum de niveau 4, complété de 3 ans d'expérience professionnelle dans son domaine d'activité.
- Être autonome dans l'utilisation et l'apprentissage d'outils informatiques et numériques (utiliser les fonctions courantes d'un traitement de texte et d'internet.).
- Communication orale et écrite : expression orale, rédaction et compréhension de textes.
- Mathématiques : comprendre et utiliser les pourcentages, les 4 opérations, la règle de trois, les proportions.

## ADMISSION À LA FORMATION

L'admission en formation est organisée par l'établissement sur la base de son règlement propre.

Les modalités pratiques de sélection comprennent dans un premier temps, une admissibilité sur dossier et, dans un second temps, une épreuve d'admission sous la forme d'un entretien d'une heure.

Les modalités d'admission sont :

- Remplir les conditions d'accès telles que définies ci-dessus.
- Avoir satisfait à un entretien oral motivationnel avec la référente du de la formation.



**Du 12 janvier 2026 au  
11 décembre 2026**



**350 heures** soit 10 semaines  
de 35 heures pour la formation  
théorique  
**315 heures** soit 9 semaines  
pour la formation pratique



**Tarif**  
**7 500€ TTC**  
(OPCO, Employeur, Individuel)



**Corinne THORAVAL**  
**Chargée de coordination**  
01 44 93 44 79  
cthoraval@epe-idf.com

**La procédure de sélection des candidat·e·s à l'entrée en formation** repose donc sur la nécessité, pour l'établissement de formation :

- De vérifier que le projet de formation du candidat est en cohérence avec l'exercice de la profession vers laquelle il/elle s'engage, qu'il/elle a les aptitudes et l'appétence pour cette profession compte tenu du contexte de l'intervention et de la nécessité du contact avec les publics à former.
- De repérer d'éventuelles incompatibilités du candidat avec l'exercice professionnel ainsi que son potentiel d'évolution personnelle et professionnelle.

L'EPE-IDF fait systématiquement connaître la date limite des inscriptions aux sélections. Cette date s'impose à tous les candidats (y compris les candidats ayant préalablement obtenu une partie du diplôme par la validation des acquis de l'expérience et souhaitant s'engager dans un parcours de formation.).

Dans un premier temps un livret d'accueil est remis à chaque candidat. Dans un deuxième temps, le candidat déposera un dossier auprès de l'établissement de formation.

**Ce dossier doit comporter :**

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae présentant, de façon détaillée, la trajectoire personnelle et professionnelle, en incluant la formation initiale et continue
- Les photocopies de tous les diplômes et documents justifiant que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation.

## **OBJECTIFS**

- Le formateur professionnel d'adultes accompagne, grâce à sa double expertise pédagogique et technique, les apprenants dans l'apprentissage d'un métier ou dans l'acquisition de compétences ou de savoirs nécessaires à l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.
- Le formateur professionnel d'adultes analyse des demandes formelles et informelles de formation pour identifier les compétences et les savoirs à acquérir par les apprenants et pour rédiger la progression pédagogique de la formation à animer.
- Le formateur professionnel d'adultes accompagne les apprenants afin de sécuriser leurs parcours de formation. Il assure un suivi individualisé et collectif et propose d'éventuels ajustements de parcours.
- Le formateur professionnel d'adultes exerce sous la responsabilité d'un coordinateur pédagogique ou d'un responsable de formation s'il est salarié. Il trace et rend compte de son activité dans le cadre du système de qualité et de conformité.

## CONTENU ET DATES

[Module 1 - 3 semaines - du 12 au 16 janvier 2026 // du 09 au 13 février 2026 // du 09 au 13 mars 2026](#)

### **Concevoir et préparer la formation**

CP1 - Élaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande.

CP2 - Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité.

CP3 - Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité.

CP11 - Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité.

CP12 - Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité.

[Module 2 - 4 semaines - du 13 au 17 avril 2026 // du 18 au 22 mai 2026 // du 01 au 05 juin 2026 // du 15 au 19 juin 2026](#)

### **Animer une formation et évaluer les acquis**

CP4 - Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités.

CP5 - Évaluer les acquis de formation des apprenants.

CP6 - Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage.

[Module 3 - 1 semaine - du 07 au 11 septembre 2026](#)

### **Accompagner les apprenants en formation**

CP7 - Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation.

CP8 - Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours.

CP9 - Tutorer les apprenants à distance.

CP10 - Accompagner le développement professionnel des apprenants.

[Module 4 - 1 semaine - du 16 au 20 novembre 2026](#)

### **Analyse des pratiques**

CP13 - Analyser ses pratiques professionnelles.

[Certification - 1 semaine - 07 au 11 décembre 2026](#)

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accompagnement individuel par notre référente.
- Les méthodes utilisées sont principalement actives et participatives Mise à disposition en ligne (via notre plateforme extranet) de supports de formation regroupant l'ensemble des points abordés lors de la formation.
- Évaluations en cours de formation et oral blanc avant l'examen.
- Formation encadrée par une référente pédagogique et une chargée de coordination.

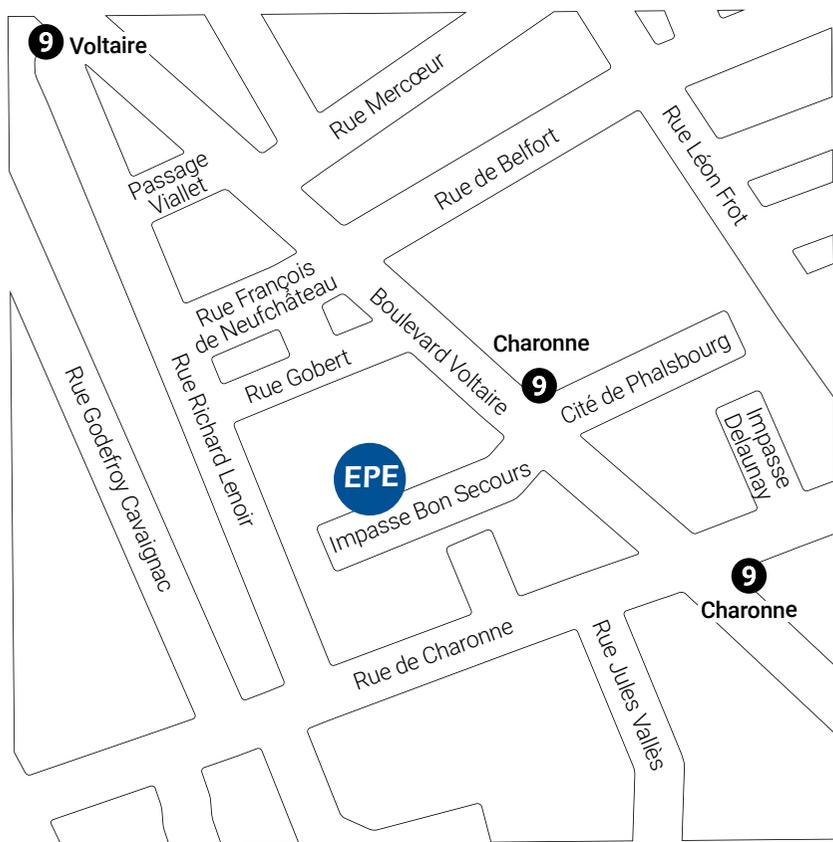
## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le titre professionnel est composé de quatre blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37275/>

Référentiel emploi activités compétences du titre professionnel formateur professionnel d'adultes : voir **ICI**

Durée totale des épreuves pour le candidat : 3 h



5, impasse Bon Secours // 75543 Paris Cedex 11  
Tél. 01 44 93 44 88

formation@epe-idf.com  
**formations.epe-idf.com**  
**www.epe-idf.com**

Enregistré sous le numéro **11750041475**  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.